

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## Roxtec Lubricant

## RUBRIQUE 1: Identification.

## 1.1. Identificateur de produit

Marque commerciale

Roxtec Lubricant

N° de produit

229122

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Lubrifiant

Réservé à un usage professionnel et industriel.

Utilisations déconseillées

Aucune connue.

## 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom et adresse de l'entreprise

**Roxtec International AB**

Box 540

371 23 Karlskrona

Sverige

+46 455 36 67 00

+46 455 820 12

Distributeur

**Roxtec Canada Inc.**

9 King St W

N5C 2J2 Ingersoll, ON

Canada

+1 800 520 4769

Personne à contacter

Roxtec International AB

Courriel

info@roxtec.com

Révision

2026-05-07

Version de la fiche de données de sécurité

1.0

Date de la précédente édition

2026-04-20 (1.0)

## 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Dans un cas d'urgence contacter 911

Alberta / Territoires du Nord-Ouest (PADIS): 1-800-332-1414

Colombie-Britannique (DPIC): 1-800-567-8911

Manitoba: 1-855-7POISON (1-855-776-4766)

Nouveau-Brunswick: 911

Nouvelle-Écosse / Île-du-Prince-Édouard (IWK): 1-800-565-8161

Ontario (CAO): 1-800-268-9017

Québec (CAPQ): 1-800-463-5060

Saskatchewan (PADIS): 1-866-454-1212

Yukon: (867) 393-8700

D'urgence, transport: Veuillez contacter CANUTEC au 1-888-CAN-UTEC (226-8832), 613-996-6666 ou \*666 sur un téléphone cellulaire (24 h)

Voir la rubrique 4 concernant premiers secours.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé comme dangereux selon le Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (tel que modifié par DORS/2022-272).

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger

Sans objet.

Mention d'avertissement

Sans objet.

Mention(s) de danger

Conseil(s) de prudence

Précautions

Sans objet.

générales

Sans objet.

Intervention

Sans objet.

Stockage

Sans objet.

Élimination

Sans objet.

Contient

Ne contient aucune substance devant être mentionnée sur l'étiquette.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Sans objet. Ce produit est un mélange.

### 3.2. Mélanges

Ne contient aucune substance devant être mentionnée sur l'étiquette.

Le texte intégral des phrases H se trouve dans la rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées dans la rubrique 8, à condition d'être disponibles

### Autres informations

Le produit est composé de suif : numéro CAS : 61789-97-7.

## RUBRIQUE 4: Premiers soins

### 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités

Si la respiration est irrégulière, la somnolence, la perte de conscience ou des crampes : Appelez 911 et donnez le traitement immédiatement (premiers secours)

En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### Inhalation

En cas de difficultés respiratoires ou d'irritation des voies respiratoires : Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

#### Contact cutané

Lavez abondamment à l'eau et au savon. Retirez les vêtements souillés et lavez-les avant de les réutiliser.

#### Contact visuel

Rincez-vous les yeux, retirez vos lentilles de contact si cela est facile et continuez à rincer. Consultez un médecin en cas de gêne.

#### Ingestion

Rincez-vous la bouche et recrachez toute l'eau. Ne provoquez pas de vomissements, sauf si cela est ordonné par le personnel médical. Ne donnez jamais à manger ou à boire à une personne inconsciente.

#### Brûlure

Sans objet.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer une irritation en cas de contact avec les yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

#### Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

### RUBRIQUE 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : poudre sèche, CO<sub>2</sub>.

Moyens d'extinction inappropriés : ne pas utiliser de jet d'eau.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'exposition aux produits de dégradation peut présenter un danger pour la santé. Refroidir les récipients fermés exposés au feu avec de l'eau. Ne pas laisser l'eau utilisée pour éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

En cas d'incendie, des vapeurs nocives peuvent être libérées. Il s'agit des vapeurs suivantes : oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>)

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection approprié.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Les zones polluées peuvent être glissantes.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher les rejets dans les lacs, les rivières, les égouts, etc.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Essuyer le produit renversé. Placer dans un récipient et éliminer conformément à la réglementation en vigueur. Les petites quantités peuvent être rincées à l'eau.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 13 "Considérations relatives à l'élimination" sur la manipulation des déchets.

Voir la rubrique 8 "Contrôles de l'exposition/protection individuelle" pour les mesures de protection.

### RUBRIQUE 7: Manutention et stockage.

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après avoir terminé le travail.

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

Voir la rubrique 8 «Contrôles de l'exposition/protection individuelle» pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

#### Les compatibilités en matière de conditionnement

Pas d'exigences particulières

#### Conditions de stockage

Conserver au frais (max. 8 °C), dont 3 mois à température ambiante (5-25 °C) et dans un endroit sec (max. 70 % d'humidité relative).

#### Matières incompatibles

Pas d'exigences particulières

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Le produit ne contient aucune substance énumérée dans une liste canadienne des substances avec une limite d'exposition en milieu de travail.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Des douches oculaires doivent être mises à disposition et leur emplacement doit être clairement indiqué.

#### Précautions générales

La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail.

#### Scénarios d'exposition

Aucun scénario d'exposition n'est mis en œuvre pour ce produit.

#### Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auxquelles il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessus.

#### Mesures techniques

La formation de vapeur doit être minimale et rester sous les valeurs limites actuelles (voir ci-dessus). Si l'aération n'est pas suffisante dans la pièce, l'installation d'un système local de ventilation est recommandée. Assurez-vous que les douches oculaires et les douches d'urgence sont clairement indiquées.

Suivez les précautions habituelles quand vous utilisez le produit. Évitez de respirer les vapeurs.

#### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Porter une attention particulière aux mains, aux avant-bras et au visage.

#### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Évitez tout rejet dans l'environnement et dans les égouts.

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle

#### Généralités

Utilisez uniquement des équipements de protection portant un marquage de certification reconnu, par exemple le marquage UL.

#### Équipements respiratoires

Type	Classe	Couleur	Normes
------	--------	---------	--------

Aucune protection respiratoire n'est requise en cas de ventilation adaptée			
--	--	--	--

#### Protection de la peau

Recommandé	Type/Catégorie	Normes
Rien de spécial quand utilisé tel que prévu	-	-

#### Protection des mains

Matériel	Épaisseur minimum (mm)	Délai de rupture (min.)	Normes
Rien de spécial quand utilisé tel que prévu	-	-	-

#### Protection des yeux

Situation de travail	Type	Normes
En cas de risque d'éclaboussure/d'exposition intermittente	Portez des lunettes de sécurité avec protections latérales.	ANSI Z87.1



## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### État physique

Pâte

#### Couleur

Blanc

#### Odeur

Neutre

#### Seuil olfactif (ppm)

Aucune information disponible.

#### pH

Aucune information disponible

#### Densité (g/cm<sup>3</sup>)

0,9

#### Viscosité cinématique

Aucune information disponible

#### Caractéristiques des particules

Aucune information disponible.

#### Changement d'état

##### Point de fusion/point de congélation (°C)

Aucune information disponible

##### Le point/l'intervalle de ramollissement (°F)

Aucune information disponible.

##### Point d'ébullition (°C)

Sans objet

##### Pression de vapeur

Aucune information disponible

##### Densité de vapeur

Aucune information disponible

##### Température de décomposition (°C)

Aucune information disponible

#### Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

##### Point d'éclair (°C)

280

##### Inflammabilité (°C)

Aucune information disponible.

**Température d'auto-inflammation (°C)**

Aucune information disponible

**Limite d'explosivité (% v/v)**

Aucune information disponible

**Solubilité****Solubilité dans l'eau**

Insoluble

**n-octanol/coefficient d'eau (LogKow)**

Aucune information disponible.

**Solubilité dans la graisse (g/L)**

Aucune information disponible.

**9.2. Autres informations****Taux d'évaporation (acétate de n-butyle = 100)**

Aucune information disponible

**D'autres paramètres physiques et chimiques**

Aucune information disponible.

**Capacités oxydantes**

Aucune information disponible

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Aucune information disponible.

**10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7 (Manipulation et stockage).

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Températures extrêmes

**10.5. Matières incompatibles**

Acides forts

**10.6. Produits de décomposition dangereux**En cas d'incendie, des vapeurs nocives peuvent être libérées. Il s'agit des vapeurs suivantes : oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>)**RUBRIQUE 11: Données toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Effets sur le long terme

Aucune connue.

#### Autres informations

Aucune connue.

### RUBRIQUE 12: Données écologiques

#### 12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 12.2. Persistance et dégradabilité

Doit être biodégradable.

#### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange/produit ne contient aucune substance considérée comme répondant aux critères de classification comme PBT et/ou vPvB.

#### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune connue.

### RUBRIQUE 13: Données sur l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

Aucun des composants n'est répertorié

#### Étiquetage spécifique

#### Emballages pollués

Les emballages avec des résidus de produit sont éliminés en suivant les mêmes règles que pour le produit lui-même.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	14.1 ONU	14.2 Désignation officielle de transport	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 PG*	14.5 Env**	Autres informations :
TDG	-	-	-	-	-	-
IMDG	-	-	-	-	-	-
IATA	-	-	-	-	-	-

\* Groupe d'emballage

\*\* Dangers pour l'environnement

#### Autre

Marchandises non dangereuses conformément à Règlement sur TDG, IATA et IMDG.

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Sans objet.

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Aucune information disponible.

### RUBRIQUE 15: Informations sur la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.2. Listes canadiennes

##### LES

Aucun des composants n'est répertorié

##### Liste intérieure

Aucun des composants n'est répertorié

#### 15.4. Limites d'utilisation

Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### 15.5. Demandes de formation spécifique

Pas d'exigences particulières.

#### Autre

Sans objet.

#### 15.7. Évaluation de la sécurité chimique

Non

#### Sources

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (tel que modifié par DORS/2022-272)

### RUBRIQUE 16: Autres informations

#### Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la rubrique 1

Aucune connue.

#### Abréviations et acronymes

ANSI = L'American National Standards Institute

CAS = Numéro du Chemical Abstract Service

COV = Composés Organiques Volatils

DORS = Décrets, Ordonnances et Règlements Statutaires

DPNCA = Dangers physiques non classifiés ailleurs

DSNCA = Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

FBC = Facteur de Bioconcentration

IARC = Le Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC)

IATA = Association Internationale du Transport Aérien

IMDG = Maritime international des marchandises dangereuses

LES = Liste extérieure des substances

LogK<sub>ow</sub> = Coefficient de partage octanol/eau

MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)

NU = Nations Unies

OCDE = Organisation de Coopération et de Développement Economiques

RRN = Numéro d'enregistrement REACH

SCL = Limite de concentration spécifique (LCS).

SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SIMDUT = Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

STEL = Limite d'exposition de courte durée

TDG = Transport des Marchandises Dangereuses

TSOC-ER = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Répétée

TSOC-EU = Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles - Exposition Unique

TWA = Moyenne pondérée dans le temps

UVBC = Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

**Autre**

Sans objet.

**Homologué par**

Goodpoint

**Révision**

2026-05-07

**Autre**

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Pays-langue : CA-fr